

Proposition de création d'une chaire

Intitulé proposé : Entrepreneuriat et économie de la proximité

(éventuellement) **EPN :** 11 Territoires - **Laboratoire :**

Domaines d'expertises, mots-clés :

Entrepreneuriat, TPE (Très petites entreprises), artisanat, économie de la proximité, territoires.

Etat de l'art au CNAM, à Hesam, en France, à l'international :

La chaire « développement de la petite entreprise et artisanat » a permis le développement d'une offre de formation qui cible les personnes souhaitant développer, créer ou reprendre une entreprise. Il s'agit le plus souvent de très petites entreprises quels que soient les domaines, la nature des activités et les formes juridiques d'exercice. En revanche, ces organisations sont fortement singularisées par la dimension humaine de leur pilotage et les interactions intenses qu'elles ont avec leur écosystème territorial de proximité.

Cette offre est organisée autour d'un titre RNCP niveau V « Entrepreneur de la Petite Entreprise » et d'une licence professionnelle droit, économie, gestion, mention « métiers de l'entrepreneuriat » qui offre trois parcours aux choix : « Manager et développer une entreprise sont également artisanale », « Manager et développer une TPE-PME », « Manager et développer une entreprise de l'économie sociale et solidaire ». Ces formations connaissent un très grand succès avec de l'ordre de 1000 auditeurs par an, ce qui les classent en termes de diffusion dans les premières des formations du CNAM.

La chaire actuelle est rattachée à l'EPN 11. Dans les faits, les formations en question sont commercialisées via la structure « CNAM entrepreneurs », issue du Centre National de l'Entrepreneuriat créé par le CNAM en juillet 2000.

Résumé, incluant enjeux et impact économique et sociétal :

Dans un monde devenu global, la demande de proximité n'a jamais été aussi forte, tant pour avoir accès à des services essentiels de la vie quotidienne que pour favoriser des circuits plus courts et plus directs entre entreprises et consommateurs.

Les TPE incarnent cette économie de la proximité par les multiples services qu'elles rendent quotidiennement aux habitants ou aux entreprises, principalement dans les secteurs de la construction, de la restauration et de l'hébergement. L'ancrage de ces TPE dans la vie locale est essentiel, aussi bien dans les territoires urbains que ruraux. Elles sont un facteur de cohésion sociale pour ces derniers.

La France compte 3 millions de TPE, dont plus de la moitié n'a aucun salarié. Elles représentent 9% du PIB français. Chaque année, environ 1 millions de personnes souhaitent créer leur entreprise, les cadres étant de plus en plus nombreux à tenter l'aventure.

La montée en compétence de ces petits entrepreneurs par la formation est essentielle pour assurer la réussite et la pérennité de leurs activités. La connaissance et la recherche autour de cette « nouvelle » économie de la proximité peut être mise au service des territoires et de leur développement. Le positionnement du CNAM, via cette chaire, sur cet objet de l'entrepreneuriat et de la proximité, répond donc à un enjeu économique et social essentiel.

Description éventuelles, dès ce stade, des missions attenantes à la chaire :

(Conformément aux articles 7 et 2 du Décret n° 2019-1122 du 31 octobre 2019)

- Enseignement
- Élaboration, développement et animation de projets et d'outils pédagogiques :
- Appui au déploiement des formations du conservatoire :
- Recherche-action en gestion
- Diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique :
- Développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique :
- Contribution à la vie collective du conservatoire

Auteur de la proposition :

- Frémont Antoine

Annexes si besoin